

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil, A L'UNANIMITÉ, DECIDE :

D'APPROUVER l'instauration d'un droit de préemption Urbain sur l'ensemble du territoire de la commune de Bray-Saint Aignan.

D'APPROUVER la modification du règlement de la salle polyvalente de Bray.

D'APPLIQUER l'augmentation légale en vigueur, correspondant à l'irl du 1^{er} trimestre 2024 :

au 1^{er} octobre 2024 pour : le logement situé 3, rue Saint Jacques (626.71 €) et la Maison de Santé (653.47 €)

au 1^{er} novembre 2024 pour : le logement situé 2, place de la Mairie (479.71 €)

D'AUTORISER Mme le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du « Val de Sully » afin d'obtenir un soutien financier dans l'aboutissement de 4 projets d'investissement d'ensemble d'intérêt général :

1) Des travaux d'amélioration des coûts énergétiques à la **Maison de Santé** : **43 659.19 €** (coût total = 87 318.38 €)

2) Le remplacement de la **toiture de la salle des fêtes de Saint Aignan** : **31 232.26 €** (coût total = 62 464.52 €)

3) Des **travaux de voirie** consistant à la mise en place de point à temps et d'émulsion de bitume : **14 327.50 €** (coût total = 28 655 €)

4) La mise en place d'un canal de comptage à la **station d'épuration** : **10 781.05 €** (coût total = 28 807 €, dont 8 465 de l'Agence de l'Eau)

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Camille DEBREE présente un exposé sur l'exercice de crue organisée par la préfecture du 2 au 6/12. Explique que les digues sont maintenant gérées par les EPCI (nouveau gestionnaire depuis le 27/01/2024) et qu'il y a lieu de tester le nouveau système. En outre, elle invite l'assemblée à se rendre à la journée de résilience le 19/10/2024 à Saint Aignan le Jaillard.

Sylvie VALESI FANON annonce les dates pour la mise en place du **Conseil Municipal enfants** :

Elections du conseil le 10/10 et du maire le 17/10.

Effectifs scolaires de la rentrée 2024/2025 : 154 élèves

Madame le Maire évoque, pour information :

- Les travaux de l'Eco parc qui ont démarré.
- La manifestation pour Octobre rose qui aura lieu le dimanche 6 octobre en partenariat avec l'Irrésistible Cabaret (recettes versées à l'association les Roses de Jeanne).
- Le repas des aînés du 13 octobre et la distribution des colis fixée au samedi 7 décembre.
- L'Inauguration de la Cloche de Saint Aignan qui aura lieu le samedi 16 novembre.
- La Rando « Téléthon » le samedi 30 novembre.
- La Réunion publique le vendredi 13 décembre à la salle polyvalente de Bray.